

# LABRESSE INFOS

BULLETIN D'INFORMATIONS DE LA COMMUNE DE LA BRESSE | N° 327 | Novembre 2015

## DOSSIER

# L'accueil des tout-petits

### Actu

Exposition « Gris-bleu  
et autres nuances de granit » P. 06

Conférence Gilles Laporte P. 07

### Cinéma

Programme P. 21

## Concert New Gospel Family

La salle des fêtes était comble pour le concert de la New Gospel Family ! Alternant le gospel urbain contemporain et le gospel traditionnel, les 12 choristes ne se sont pas économisés, à une semaine de leurs concerts à l'Olympia. Pendant deux heures de chants tour à tour explosifs ou profonds, les chanteurs ont conquis le cœur d'un public prompt à applaudir, participer, taper dans les mains, chanter ou apprendre quelques danses.



## Repas des aînés

Le traditionnel repas des aînés s'est déroulé à la halle des congrès le jeudi 8 octobre dernier, organisé par le Centre Communal d'Action Sociale. 945 invitations avaient été envoyées aux personnes de plus de 70 ans.

M. Le Maire, accompagné de plusieurs adjoints, a salué les 471 convives présents dont Madame Suzanne Thiery (105 ans), la doyenne de La Bresse, et Monsieur Roger Mougel (100 ans le 10 octobre), le doyen.

Ce fut un repas particulièrement chaleureux, avec un temps de pause pour se rencontrer et partager un moment festif auquel ont pris part les enfants de la crèche « Les p'tits amis de Oui-Oui ».



## La Basse des Feignes, décor d'un film

Pour les besoins du film « Crash Test Aglaé », réalisé par Éric Gravel, une équipe est venue tourner autour de la ferme du Couchetat. Julie Depardieu, Yolande Moreau et India Hair étaient à La Bresse pour une scène où leur voiture se retrouve bloquée par une traversée de lamas !

Ce film, qui sortira en 2016, commence par la délocalisation sauvage vers l'Inde de l'usine où Aglaé travaille. Avec ses deux collègues, elle cherche à rejoindre l'Inde dans sa vieille Visa orange. Commence alors un road-movie burlesque où le sujet de la délocalisation ne fera pas pleurer !



Chers Bressaudes et Bressauds

*Je voudrais revenir sur deux événements très importants qui se sont déroulés pendant le mois qui vient de s'écouler.*

*Tout d'abord la journée consacrée à nos aînés, lors du traditionnel repas offert par la municipalité.*

*C'est un moment très particulier où je prends grand plaisir à saluer individuellement tous les invités, à échanger avec eux, à être à leur écoute, le tout dans une ambiance conviviale. Se retrouver autour d'un bon repas, profiter de*

*la musique et pour certains esquisser quelques pas de danse... c'est ce qu'attendent beaucoup de nos aînés de cette journée festive qui les sort de leur petit train-train habituel.*

*Puis, la municipalité a organisé, en collaboration avec les services de Pôle Emploi, son 2<sup>e</sup> forum des emplois de l'année. Celui-ci s'est déroulé à la Halle des Congrès. Ce sont environ 150 offres d'emploi qui ont été proposées lors de ce rendez-vous, dont le but est de mettre en contact les demandeurs d'emploi de notre commune et de la communauté de communes et des employeurs potentiels.*

*Même si le taux de chômage dans notre commune est nettement inférieur aux taux départemental et national, ce n'est pas pour autant que la municipalité reste inactive.*

*Les animations, dans notre commune, sont souvent assurées par les associations. Récemment, il y a eu, entre autres, les 25 ans du jumelage avec Menaka, le concert de l'Harmonie, la course de biathlon à roulettes, le Rainkopf-Trail, la fête des cucurbitacées, la course de chiens de traîneaux, et je profite de cet édito pour remercier tous les bénévoles qui oeuvrent sans compter pour organiser des prestations toujours très réussies.*

*Le dossier de cette édition de novembre est consacré aux tout-petits. Vous pourrez découvrir (ou redécouvrir) leur environnement lorsqu'ils sont hors du cocon familial. Le personnel des crèches, les assistantes maternelles (les « nounous »), toutes et tous ont à cœur de faire le maximum pour que nos bambins soient pris en charge dans les meilleures conditions possibles.*

*Je vous souhaite une bonne lecture.*

Hubert Arnould, Maire de La Bresse

## SOMMAIRE

|                           |                         |
|---------------------------|-------------------------|
| ZOOM                      | 2 <sup>e</sup> de Couv. |
| EDITORIAL                 | P. 01                   |
| CONSEIL MUNICIPAL         | P. 02-03                |
| ACTUALITÉS                | P. 04-08                |
| DOSSIER                   | P. 09-16                |
| Le granit                 |                         |
| TRIBUNE                   | P. 17                   |
| OTL                       | P. 18-19                |
| MLC                       | P. 20-21                |
| CINEMA                    | P. 21                   |
| DANS LE RÉTRO             | P. 22-24                |
| INFOS PRATIQUES           | P. 25                   |
| AGENDA                    | 4 <sup>e</sup> de Couv. |
| Culture - Sport - Loisirs |                         |

## LABRESSE INFOS - N° 327

BULLETIN D'INFORMATIONS MENSUEL  
DE LA COMMUNE DE LA BRESSE

Novembre 2015

Directrice de la publication :  
Elisabeth BONNOT

Administration, rédaction, publicité :  
Mairie de La Bresse - Tél. : 03 29 25 40 21

Mise en Page : Atelier VOOVOYEZ

Impression : SOCOSPRINT Imprimeurs

Crédit photo : Mairie de La Bresse,  
OTL, Michel Laurent et associations diverses.

Tirage : 2600 exemplaires

# CONSEIL MUNICIPAL

## EXTRAITS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 SEPTEMBRE 2015

Compte-rendu intégral consultable en mairie et sur le site internet  
[www.labresse.fr](http://www.labresse.fr) (rubrique ressources utiles)

### Finances

#### Comité de jumelage La Bresse /Menaka :

Dans le cadre des 25 ans du Jumelage Coopération entre les villes de La Bresse et de Ménaka (Mali), le Conseil Municipal, à l'unanimité, a décidé d'attribuer une subvention de 800 € pour permettre, à cette occasion, l'achat du billet avion aller/retour du Député Bajan Ag Hamatou, personnage essentiel dans le processus de paix et de réconciliation au Mali et co-fondateur du jumelage. Les frais de voyage des autres représentants maliens sont eux financés par le Comité de Jumelage.

#### Admissions en non-valeurs :

Les services de la Trésorerie de Cornimont ont sollicité l'admission en non-valeur de reliquats de créances sur des exercices antérieurs, les poursuites étant épuisées suite à des procès-verbaux de carence, des dossiers de surendettement ou des liquidations judiciaires en insuffisance d'actif.

Ce sont des montants relativement importants qui impactent le budget principal pour un montant de 4040,25 euros, le budget « eau » pour un montant de 2 178,89 euros, le budget « location de fonds » pour un montant de 950,18 euros.

### Marchés publics

#### Complexe nautique des Proyes

Le complexe piscine loisirs des Proyes, dont la construction date de 1994, subit depuis quelques années des défauts d'étanchéité au travers des différentes toitures avec des faux-plafonds fréquemment tachés, des infiltrations d'eau par temps pluvieux, des condensations en toiture piscine, ainsi que d'autres témoins caractéristiques de défauts d'étanchéité à l'eau et l'air du clos couvert.

Une mission de maîtrise d'œuvre a été confiée à un bureau d'études pour réaliser notamment un diagnostic de l'ouvrage et des scénarii de travaux. Vu les conclusions du rapport de diagnostic, il paraît judicieux de retenir le scénario le plus ambitieux, en partant du principe qu'un certain nombre d'éléments existants seront conservés, réadaptés ou améliorés.

En particulier, il conviendra de prévoir une sur-toiture en bac acier au niveau de la halle des bassins. La toiture existante de la halle des congrès est conservée et des améliorations seront apportées sur la performance thermique du clos couvert (isolation extérieure des façades non isolées, isolation des plénums de débord de toiture, reprise des menuiseries aluminium des bassins...).

À ce stade des études de diagnostic, le coût des travaux est estimé à 1 100 840 euros HT.

De plus, afin de remédier aux sensations d'humidité et de chaleur ressenties par les baigneurs et maîtres-nageurs dans la halle des bassins, le bureau d'études préconise d'améliorer le traitement d'air. L'équipement actuel est sous-dimensionné par rapport aux besoins en termes de déshumidification et de maintien en température. Il doit également être remis aux normes. Le montant estimatif des travaux est évalué à 120 000 euros HT.

L'enveloppe globale des travaux nécessaires pour pérenniser l'ouvrage s'élève donc à 1 220 840 euros HT.

À cette occasion, le conseil municipal a décidé de solliciter une subvention auprès de l'État, dans le cadre du deuxième appel à projets de la DETR 2015. Sur ce projet, la Commune peut escompter une aide financière à hauteur de 40 % sur un plafond de 600 000 € HT de dépense subventionnable, au titre du développement d'intérêt local (restructuration d'équipements sportifs à impact intercommunal).

Les travaux sont programmés à la fin des vacances d'hiver et débiteront par la partie piscine. Le planning a été élaboré en tenant compte des manifestations prévues au printemps 2016, notamment la Coupe du Monde de VTT, le problème majeur étant la fermeture de la piscine.

#### Convention avec Orange

Une convention avec Orange a été conclue pour la mise en souterrain des réseaux aériens de communications électroniques, dans le cadre des travaux d'enfouissement des réseaux secs (lignes électriques) rue Lucien Vincent-Viry.

#### Bus hivernal

Comme tous les ans, une délégation de compétence a été sollicitée auprès du Conseil départemental pour la mise en place d'un service de bus hivernal assuré par le car de la commune et par un transporteur privé, afin de desservir gratuitement les stations La Bresse-Hohneck et Lispach depuis le centre-ville, pour la saison d'hiver 2015-2016. En raison du nouveau calendrier scolaire, des modifications de fonctionnement sont actuellement à l'étude : développement des rotations, ajout de deux arrêts supplémentaires, etc.

### Urbanisme - patrimoine

#### Échange, cession de terrain constitution de servitude :

D'une part, un échange de terrain avec l'indivision Chevallier, pour régularisation de l'emprise d'un chemin ouvert au public, Chemin communal Chemeneau, et d'autre part, une cession de terrain et constitution de servitude (M. J.F Dassonville) ont été actés par le conseil municipal (dossiers vus lors de la commission des terrains en automne 2013, nécessitant régularisation).

#### Constitution de servitude :

Suite à une demande de M. et Mme Claude Perrin, 18 route des Bouchaux, quant à l'enfouissement d'une ligne électrique relative à l'alimentation d'une turbine existante, une servitude de tréfonds à leurs profits a été constituée pour le passage de la conduite forcée (parcelles AH239/238/237 et AI290) et pour le passage de la ligne électrique souterraine (parcelle AI290).

#### Autorisation de balisage - Club Vosgien - divers sentiers :

Le conseil municipal a répondu favorablement aux différentes demandes de balisage du Club Vosgien concernant les parcours ci-dessous :

- Modification d'un sentier existant, liaison au lieu-dit « La Rigüe » suite aux travaux liés au lotissement « Les Balcons de la Rigüe » (le parcours empruntera la nouvelle voirie créée)
- Liaison « Office de Tourisme » au Breuil
- Parcours reliant le Pont des Champions (La Clairie) au Pont du Bas (Niachamp)
- Modification d'une liaison reliant la route du Droit à la Tête du Chemeneau
- Modification d'une liaison reliant la Lunelle à Grosse Pierre
- Liaison entre lieu-dit « Grand Clos » au sentier du Chastelat par le sentier dit « des Cairns »

La mise en place du balisage ainsi que l'entretien seront sous la responsabilité et à la charge du Club Vosgien.

#### Demande de distraction du régime forestier

À la demande des services de l'ONF, et dans le cadre du projet pour la création d'un parking déporté lieu-dit « Blanchemer », une demande de distraction doit être instruite pour la parcelle B583 (issue de la parcelle B580) pour 1,9832 ha sur la parcelle forestière 98 Zone N du P.L.U. La parcelle concernée est propriété communale.

Le conseil municipal, par 26 voix pour et une abstention a donc décidé de solliciter cette distraction du régime forestier.

#### Agenda d'accessibilité programmée (ADAP)

En matière d'accessibilité, les propriétaires d'établissements recevant du public (ERP) et installations ouvertes au public (IOP) qui n'étaient pas aux normes d'accessibilité au 1<sup>er</sup> janvier 2015 ont l'obligation de déposer en préfecture un Agenda d'accessibilité

programmée (Ad'ap) pour le 26 septembre 2015, faute de quoi le gestionnaire est soumis à des sanctions pécuniaires et pénales.

Pour la commune, 36 sites sont concernés par cet Ad'ap. Pour réaliser cet agenda, la commune s'est adjoint les services d'un prestataire spécialisé en la matière.

Le coût global de l'agenda élaboré s'élève à 989 239 euros TTC, incluant les frais d'études et de prestations intellectuelles associés.

Compte tenu du montant financier très important et de la difficulté technique avérée pour plusieurs ERP, la commune a sollicité l'étalement des travaux de mises aux normes sur une durée de 9 ans (3 périodes de 3 ans), maximum autorisé par la loi.

### Intercommunalité

#### Plan de circulation Haute Thur / Haute-Moselotte

Le Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges a élaboré un plan de circulation à l'intérieur du périmètre Haute-Thur, Ventron et Haute-Moselotte. Ce plan a pour but d'améliorer la réglementation des voies dans cette zone par une amélioration et une cohérence des diverses signalétiques à l'entrée des différentes routes et chemins, en tenant compte des enjeux liés à la sécurité, aux saisons, à la cohabitation entre usagers, au tourisme ainsi qu'à la quiétude des espaces et des espèces.

Après un débat animé, le conseil municipal, (par 11 voix pour, 1 contre et 15 abstentions), a approuvé le plan de circulation proposé, à l'exception de la proposition de fermeture des chemins toute l'année. La commune veut garder sa liberté de conserver un accès à tous sur certaines périodes.

Sur notre commune, ce plan se traduira par le changement des panneaux « interdit à tous les véhicules » en panneaux « interdits aux véhicules motorisés », le renforcement de l'information d'interdiction de circuler en cas d'enneigement sur le chemin Berry (col de Bramont), levée de l'interdiction de circuler du 1/05 au 15/09 jusqu'au niveau du Fantasticable afin que l'accès y soit plus aisé.

#### SIA La Bresse-Cornimont - Assainissement

Le rapport annuel 2014, transmis par le SIA, fait ressortir les quelques chiffres ci-après :

- 3 320 abonnés sur La Bresse au 31/12/2014, soit une augmentation de 4,76 % par rapport à 2013.
- 4 526 abonnés sur les deux communes
- 325 869 m<sup>3</sup>, c'est le volume traité à la station de Cornimont
- 64 km de réseau
- 61 500 euros HT, montant des travaux engagés en 2014.

### Divers

Le **nouveau site internet** de la Commune est opérationnel depuis le vendredi 11 septembre. Il doit permettre d'obtenir, **en 3 clics**, l'information que vous cherchez.

# ACTUALITES

## Affouage

Les imprimés de demande de part d'affouage 2016 seront disponibles début novembre dans le hall de la mairie et sur le site internet labresse.fr. Les bulletins-réponses seront à déposer dans l'urne placée dans le hall de la mairie au plus tard pour le 15 novembre.

## La municipalité n'a pas souhaité renouveler la création d'agendas pour 2016.

En effet, la mairie faisait appel à une société qui demandait aux commerçants et entrepreneurs locaux de financer cette création. Or, la crise aidant, ce démarchage parfois agressif était souvent perçu comme une contribution obligatoire que la mairie imposait aux entreprises locales.

## Lotissement Les Balcons de la Rigue

Les travaux de viabilisation du lotissement «Les Balcons de la Rigue» PA 08807513P0001 du 18.10.2013 - sis Chemin de la Rigue sont en cours de finalisation.

19 parcelles sont individualisées pour votre projet de résidence principale.

Le dossier est consultable aux S.T.M. 7 Route de Niachamp.



## PLAN LOCAL D'URBANISME Mise à l'enquête publique

### AVIS AU PUBLIC

Par arrêté municipal du 1<sup>er</sup> octobre 2015, le Maire de La Bresse a ordonné l'ouverture d'une enquête publique dans le cadre d'une Déclaration de Projet portant à la fois sur l'intérêt général de l'opération et sur la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme de la commune de la Bresse.

À cet effet,

M. Chassard Dominique domicilié à 88000 Épinal est désigné en qualité de commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera à la mairie du 26 octobre 2015 au 27 novembre 2015 soit 33 jours consécutifs, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le commissaire enquêteur recevra les observations du public en mairie les : mercredi 28 octobre 2015 de 10h à 12h / samedi 14 novembre 2015 de 9h 30 à 12h / vendredi 27 novembre 2015 de 14h 30 à 17h.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur la déclaration de projet du P.L.U. pourront être consignées sur le registre d'enquête, coté et paraphé par le commissaire enquêteur déposé en mairie, ou adressées par écrit au commissaire enquêteur à la mairie.

À l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront déposés à la mairie de la Bresse où ils seront tenus à la disposition du public.

## Si vous vendez sur internet, attention à ne pas être qualifié de commerçant !

De plus en plus de particuliers vendent des biens (neufs ou d'occasions) via des sites d'achat et vente en ligne (tels eBay ou leboncoin). Ces ventes ont la plupart du temps un caractère occasionnel, mais parfois certains en font une activité habituelle qui peut leur conférer la qualité de commerçant.

**Attention :** vous serez qualifié de commerçant si vous réalisez des actes de commerce c'est-à-dire si vous achetez des produits à des tiers dans le seul but de les revendre (transformés ou non) et que vous en faites une profession habituelle qui vous permet d'en retirer des bénéfices et de subvenir à vos besoins.

D'autre part, même si vous n'êtes qu'amateur, mais que vous réalisez un volume de vente important avec des montants élevés, vous pouvez être qualifié de commerçant. Il a ainsi été jugé qu'un particulier qui a vendu plus de 80 produits high-tech sur un site d'achat et vente pour un montant d'environ 222 euros par mois a effectué des actes de commerce. En effet, le tribunal a considéré qu'il s'agissait d'une somme non négligeable qui caractérise bien l'existence d'un profit pécuniaire incontestable conférant ainsi la qualité de commerçant au vendeur.

Or, en tant que commerçant, vous devez être inscrit au registre du commerce et des sociétés et respecter certaines obligations d'information envers vos acheteurs notamment les garanties applicables ou encore le droit de rétractation.

**Nouveau numéro pour Mairie Infos Service : 03 29 25 77 87**  
**Du lundi au vendredi de 9h à 19h (appel non surtaxé)**  
**Communiquez ensuite le code suivant : MIS06 et posez votre question.**

## Aide à domicile pour les personnes âgées

L'ADMR peut apporter de multiples prestations pour faciliter le maintien à domicile des personnes âgées.

Nous vous en avons présentées quelques-unes en septembre et octobre, voici le dernier volet.

*Pour tout renseignement, contactez l'association tous les après-midi au CCS (12 rue Mougel-Bey, 03 29 25 62 60) ou à la permanence téléphonique au 03 29 25 43 77 (7 jours sur 7).*

## Service de livraison de repas à domicile

Les repas sont préparés par la maison de retraite et distribués par l'ADMR. Une aide peut être accordée pour la partie livraison par certaines caisses de retraite ou par le Conseil Départemental.

Si vous êtes imposable, vous avez droit à une réduction d'impôt de 50% des sommes engagées.

## Transport Accompagné

Les personnes de plus de 80 ans peuvent faire appel à ce service pour toute sortie. Renseignements au 08 10 36 05 60.

## Activités proposées en partenariat avec la maison de retraite

- Gymnastique adaptée, le jeudi de 14h 30 à 15h 30 ou de 15h 30 à 16h 30, à la maison de retraite de La Clairie. Coût : 2,50€ par séance, facturation en début de trimestre.
- Activité aquagym adaptée, le vendredi de 9h 30 à 10h 30, chaque quinzaine, à la piscine hors vacances scolaires. Coût : prix d'une entrée à la piscine (5,10€ ou carte de 30€ pour 8 entrées).

## Rappel sur les P.A.V. (Points d'Apport Volontaire)

Les Points d'Apport Volontaire sont des aires de stockage contenant 4 conteneurs de 4 à 5 m<sup>3</sup> en bois : un pour les déchets en verre, deux pour les déchets recyclables « multi-matériaux », et un nouveau pour le textile usagé et les chaussures.

Tous les trimestres, une campagne de caractérisation de flux de collecte sélective est effectuée par le SMD (Syndicat Mixte de traitement des Déchets sur le département des Vosges), pour analyser le contenu de ces conteneurs et plus particulièrement celui des « Multi-matériaux ».

**Sur le dernier échantillon prélevé, il apparaît que plus de 49% du poids analysé ressort en refus de tri alors que nous étions à des taux inférieurs à 7% en 2014 !**

On y trouve des couvercles de caisses plastiques, des cartons remplis de déchets, textiles ou autres écrous et même des sacs d'ordures ménagères ! Inadmissible...

Pourtant, les consignes de tri sont très clairement indiquées sur le conteneur en question (déchets autorisés ou non).

**49% du poids en refus, cela n'est pas sans conséquence sur le coût et donc sur le budget général des Ordures Ménagères.**

Nous en appelons donc au civisme et à la responsabilité de chacun pour respecter et faire respecter ces quelques consignes élémentaires de tri.

## Demandes de subventions aux associations

Si votre association souhaite demander une subvention pour l'année 2016, il vous faut remplir un dossier de demande avant le 31 janvier 2016. Ce dossier est disponible en mairie ou sur le site labresse.fr (rubrique associations).

3 rue de l'église  
88250 La Bresse

FABRICATION ARTISANALE  
Cadeaux d'entreprises et de fêtes

CHOCOLATS FRANÇAIS  
Diot  
Maître  
Chocolatier  
FABRICATION MAISON

Tél. : 03 29 23 95 49  
auxbonschocolats-labresse@orange.fr

La Bresse  
Au centre ville

Prochainement  
votre appartement

Plus qu'1 logement !

12 APPARTEMENTS  
du T2 au T4

Ascenseur  
Balcon-terrace  
Parking privé, garage  
Renseignements à l'agence

la Centrale Foncière  
03 29 25 67 25  
www.lacentralefonciere.com

33 quai des Iranées  
LA BRESSE

# ACTUALITES

## Granit

L'exposition «GRIS-BLEU et autres nuances de granit» est à découvrir jusqu'au 22 novembre à la Maison de La Bresse. Le vernissage, en présence de Stessy Speissmann, conseiller régional, de Brigitte Vanson, conseillère départementale, de Patrick Lagarde, suppléant du député, et de plusieurs adjoints et conseillers de La Bresse, a réuni de nombreux acteurs de la filière granit. Fruit du travail des services de la mairie associés à Claude Marion, la Maison du Granit, les 3 graniteries bressaudes et Jean-Paul Gremillet, l'exposition vous propose de découvrir le passé et le présent de cette filière importante à La Bresse au travers de panneaux explicatifs, de nombreux objets, outils et ouvrages en granit d'hier et d'aujourd'hui.

**Ouverte tous les jours :**

**lundi au vendredi : 15h - 18h**

**samedi, dimanche, jours fériés : 10h30 - 12h30 et 15h - 18h**

### Autour de l'exposition :

- Après les visites aux graniteries Fraschini et Petitjean fin octobre, c'est la graniterie Demange qui ouvre ses portes le jeudi 12 novembre. Rendez-vous à 15h devant la Maison de La Bresse.
- Dimanche 8 novembre à 16h, à la Maison de La Bresse, une table ronde ouverte à tous, sur le thème «Le granit et ses hommes», réunira 6 spécialistes du granit : Jean-Louis Vaxelaire, Denis Demange et Arnaud Fraschini, les directeurs des 3 graniteries bressaudes, Claude Marion, président de la Maison du Granit, François Durand, professeur dans les filières de la pierre, et Jean-Paul Gremillet, directeur du centre de géologie Terrae Genesis.



## Nouveau chez les commerçants

*Dans le bulletin du mois d'octobre, il fallait lire :*

### Merceria « Chez Mad'laine »

Après une trentaine d'années, Jacqueline Mougel-Hans remercie sa fidèle clientèle et cède la mercerie à sa fille Élodie à compter du 22 septembre prochain. Elle innove en agrandissant la mercerie et en créant son institut de beauté à la même adresse.

#### Nouveaux horaires de la mercerie :

Mardi - jeudi et vendredi : 9 h à 12 h  
et de 14 h à 18 h 30

Mercredi : 14 h à 18 h 30

Samedi : 10 h à 14 h

#### Horaires de l'institut sur rendez-vous :

Lundi 9 h à 12 h - 14 h à 18 h 30

Mercredi : 9 h à 13 h

Samedi : 15 h à 18 h 30

**Merceria « Chez Mad'laine » et Institut de beauté :**  
15 rue Paul Claudel - 88250 La Bresse  
Tél. : 03 29 25 48 95 ou 06 33 08 65 90

## Du nouveau à l'école maternelle Saint-Laurent

L'école entreprend petit à petit les travaux nécessaires à la mise aux normes des bâtiments concernant l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite. C'est ainsi qu'une rampe d'accès à la maternelle vient de voir le jour, permettant à tous d'entrer dans l'école sans avoir à monter des marches. Notre petit Martin est ravi de pouvoir y faire passer son fauteuil roulant, les mamans ne sont plus obligées de sortir les petits des poussettes, et tous apprécient ce confort : mamys, papys et maîtresses avec leurs lourds cartables. Merci à Johan Poirot et Olivier Remy, qui avec des outils adaptés ont fait un travail impeccable.



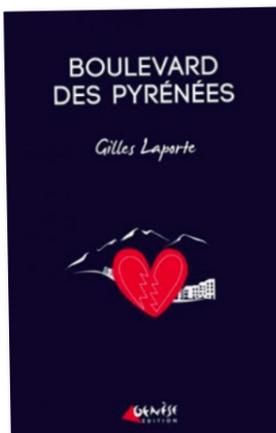
## Rencontre avec Gilles Laporte

Venu à La Bresse au printemps 2014, Gilles Laporte avait conquis le public présent par la finesse de ses analyses, la justesse de ses propos, l'intelligence de ses arguments. L'écrivain sera à nouveau à la **Maison de La Bresse samedi 14 novembre à 20h**, à l'invitation de la Compagnie Cent Scènes.



Après la présentation de son œuvre et de son dernier roman «Boulevard des Pyrénées», cette soirée littéraire sera axée sur le rapport entre le théâtre, l'écriture et la littérature dans son ensemble.

La soirée sera animée par René Vincent-Viry et Éric Vincent, qui feront alterner discussions, débats et lectures diverses.



## Un livre sur les Vosgiens déportés à Pforzheim

Michel Arnould vient de sortir un livre intitulé : «Ils étaient à Pforzheim... témoignages, aventures, rencontres». Pour l'écrire, il a rencontré les déportés vosgiens. L'auteur, souhaitant relater l'état d'esprit des personnes à l'époque des événements, a choisi, au fil des 300 pages de l'ouvrage, un point de vue résolument humain. Et si bien des certitudes ont été bousculées, plusieurs points restent encore incertains...

Livre disponible à la Maison de la Presse Courroy ou au Mag Presse Grandemange.

## Bouchons Handicap 88

L'Association «Bouchons Handicap 88» collecte bouchons et couvercles (en aluminium, plastique, métal, liège et non-liège...), canettes (en aluminium et métal) si possible écrasées, journaux, revues (pas de publicités). Des containers sont à votre disposition dans les écoles et supermarchés de La Bresse.

Cette collecte permet à l'association d'apporter une aide matérielle aux personnes souffrant d'un handicap.

*Pour plus de renseignements sur l'association, vous pouvez contacter à La Bresse : M. Raymond Godel, 16 Rue Mougel Bey - 07 70 78 81 67, ou Mme Jeanny, présidente de l'association au 06 41 77 03 37. [www.bouchonshandicap88.fr](http://www.bouchonshandicap88.fr)*

## Un dimanche pour Martin

Le 29 novembre de 10h à 18h à la Halle des Congrès, l'association «Du soleil pour Martin» organise la manifestation «Un dimanche pour Martin» pour aider au financement d'un fauteuil électrique.

Au programme, vente de gâteaux, buvette, animations pour tous, massages, studio photo avec Mlle Co-Clicò, et vente de créations cousues main.

Un repas comprenant entrée, plat, dessert et café est proposé le midi à 10€ (réservation obligatoire avant le 15 novembre).

**Contact :**

[dusoleilpoumartin@yahoo.fr](mailto:dusoleilpoumartin@yahoo.fr) - 06 87 41 67 77



## Marché de Noël à la maison de retraite

Les résidents de la maison de retraite, accompagnés par les «Amis de la Clairie», vous invitent, comme chaque année, à leur marché de Noël, samedi 28 novembre à partir de 14h30, dans le hall de l'EHPAD, 32A rue de la Clairie.

Des objets et biscuits de Noël, réalisés par les résidents les bénévoles et les sympathisants, des gaufres fabriquées sur place, des chocolats et des boissons seront proposés à la vente.

Votre participation contribuera à améliorer le quotidien de nos aînés !

Vous pourrez également vous initier à la peinture, admirer l'exposition de tableaux ; une tombola vous permettra peut-être de gagner des paniers garnis, chocolats ou d'autres lots, le tout dans une ambiance musicale.



## ACTUALITES

### Claude Vanony à La Bresse

Claude Vanony se produira à la Salle des Fêtes de La Bresse, le samedi 21 novembre à 20h30, à l'initiative de La Bressaude football. Réservations au 06 14 15 67 67 ainsi qu'à la Maison de la Presse Courroy.



### Foyer de Ski

Tu es né(e) entre 2004 et 2007 et tu aimes le ski, la neige, alors tu peux rejoindre le foyer de ski !

À partir du samedi 7 novembre, c'est la reprise à l'espace Gervais Poirot (vallée du Chajoux). Dès cet automne, des entrainements adaptés au niveau de chacun avec marche nordique et footing puis, dès l'arrivée de la neige, place au ski classique, skate, biathlon, combiné nordique.

(Prêt gratuit du matériel de ski, possibilité d'achat de tenues, bourse d'échange et de vente de votre ancien matériel)

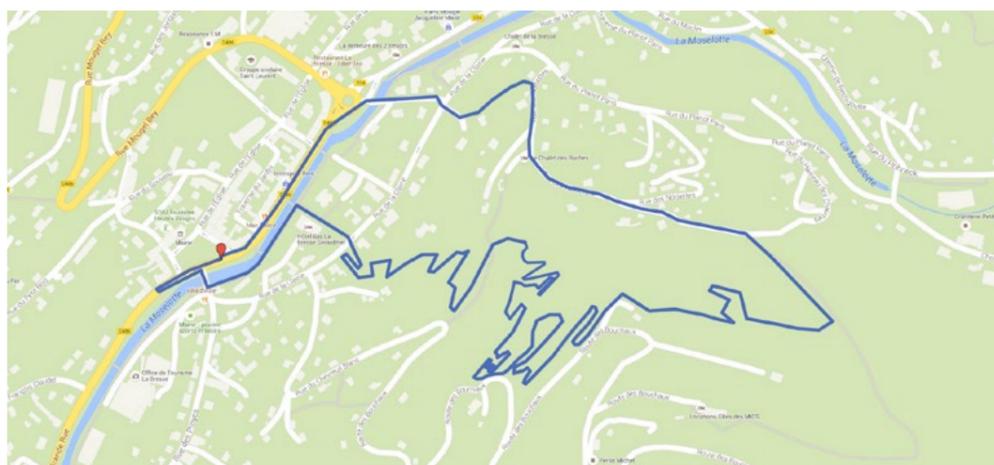
**À noter : samedi 7 novembre, dépôt du matériel à partir de 11 h, reprise des entrainements et bourse d'échange à 13 h 30.**

**Contacts : Roland Mengin : 03 29 25 60 79 ; Claude Mougel : 03 29 25 69 16 ; Denis Vaxelaire : 03 29 25 68 65**



### Coupe du monde de VTT

Le parcours de la coupe du monde de VTT vient d'être tracé par La Bresse Évènements. Il devra encore être entériné par les coordinateurs de l'Union Cycliste Internationale, mais d'ores et déjà, le comité d'organisation souhaite vous en faire part.



*En cours de validation par l'U.C.I*

Le comité de La Bresse Évènement tient à remercier chaleureusement les membres du Club Vosgien, pour le travail effectué depuis le début du mois de septembre.

Une rencontre avec les commerçants est prévue pour aborder le sujet de la fermeture des rues le week-end de la fête des mères, jours de la compétition.

Pour définir ce parcours, les spécialistes Jérémy Arnould, Valéry Poirot, Neilo Perrin-Ganier et Didier Mougel, ont pris en compte les standards et tendances recommandés par l'UCI, ainsi que les contraintes évidentes comme la sécurité, le respect des riverains et le futur plan de circulation autour du parcours. Des objectifs comme la recherche du maximum de visibilité et de facilité pour l'organisation ont également joué dans le processus de décision.

## L'accueil des tout-petits



“ Les modes de garde des tout petits ont évolué et se sont diversifiés au cours du temps. Les activités proposées prennent en compte les différents apprentissages, c'est également la première sociabilisation avant le grand saut de l'école maternelle. Au fil de ces quelques pages, vous découvrirez toutes les structures d'accueil de la petite enfance du territoire. ”

Bonne lecture.  
Alexandrine Ducret, adjointe aux associations.

# LE DOSSIER

## Le Multi-accueil « Les P'tits Amis de Oui-Oui »

### 27 ans d'évolution

La première crèche à La Bresse, ouverte en 1988, était une crèche parentale nommée « Brimbelles et Ribambelles », rapidement transformée en mini-crèche halte-garderie.

En 1997, alors que la fréquentation a beaucoup faibli, une nouvelle association prend le relais, avec le soutien de la mairie et de la CAF : « les P'tits Amis de Oui-Oui ». Avec un regain de dynamisme, la crèche et ses 15 places dans un appartement aménagé devient vite trop petite : un

nouveau projet se dessine en 2000, et deux ans plus tard, la structure déménage dans ses locaux actuels, rue de la Clairie. La capacité d'accueil passe alors à 20 enfants.

Quelques années plus tard, le besoin d'agrandissement se fait à nouveau réellement sentir : les locaux vont être élargis pour passer leur capacité d'accueil à 25 enfants en octobre 2013.

### Pourquoi parler de « Multi-accueil » plutôt que de crèche ?

**Catherine Clémence, directrice de la structure :** On parle de multi-accueil car en plus des fonctions de crèche (garde régulière en journée de travail), la structure propose un service de halte-garderie (garde occasionnelle), un accueil pour enfants handicapés et un accueil d'urgence.

### Des locaux bien adaptés

Les locaux sont situés au cœur du village dans un petit immeuble qui abrite également 21 logements pour personnes âgées.

Les plus petits disposent d'un coin spécifique où tout est mis en place pour éveiller leurs sens (toucher, vue, ouïe, odorat) ainsi que leur curiosité et leur motricité.

Les plus grands évoluent dans une grande salle de jeux séparée en différents coins : jeux d'imitation, motricité, lecture, jeux de construction...

Les enfants peuvent y donner libre cours à leur imagination en échangeant avec les autres, en circulant librement dans ces espaces sous l'œil attentif des professionnelles.

Certaines activités sont organisées dans des espaces fixes et fermés lorsqu'elles nécessitent l'intervention d'adultes et le respect de règles plus complexes : collage, peinture, pâte à modeler, puzzles, mémos, etc.

Quatre chambres de 3 à 6 lits permettent à chaque enfant de se reposer quand il en a besoin.

Enfin, l'espace extérieur est varié, il permet de courir, grimper, se dépenser, crier, pédaler, jouer dans le sable...

### L'apprentissage de la vie en groupe

Un des principaux avantages de la structure par rapport aux autres modes de garde, c'est de vivre une expérience de collectivité dès le plus jeune âge, avec toutes les contraintes et les joies que cela suppose : apprendre la patience (attendre son tour), le respect de l'autre, fêter les anniversaires, participer à des jeux collectifs... Ce qui n'empêche pas la prise en compte de chaque individualité au sein du groupe.



### Un accueil individualisé

Le multi-accueil prouve qu'il est tout à fait compatible de rendre service aux parents et de répondre au mieux aux besoins des enfants.

Pour faciliter la vie des parents, les horaires d'ouverture sont larges, la possibilité est donnée de laisser son enfant à la journée ou de manière irrégulière, et il est même prévu des accueils d'urgence en cas de besoin. De plus, la structure se veut un lieu de formation et d'information pour les parents.

Les enfants, quant à eux, font l'objet d'attention individuelle, et les contraintes de la vie collective deviennent un apprentissage social. Par exemple, pour les plus petits, les biberons sont donnés aux heures indiquées par les parents. La crèche propose des repas (concoctés par le personnel des cuisines de la maison de retraite, avec une diététicienne), mais les parents peuvent choisir d'apporter le repas « maison ». Chaque enfant a son lit (ou sa couchette) dans sa chambre, où il peut se reposer en fonction de ses besoins : le matin s'il a passé une mauvaise nuit, ou à n'importe quel moment de la journée. L'équipe est tout particulièrement attentive aux besoins de chaque enfant, pour lui permettre de s'exprimer, de dialoguer, de jouer ou faire des activités, tout en lui donnant des repères et une véritable sécurité affective.

Et chaque soir, la transition entre le multi-accueil et la famille se fait par un petit échange sur ce qui s'est passé dans la journée.

# LE DOSSIER

## Le Multi-accueil en 4 questions

Pour quel âge ?  
de 10 semaines à 6 ans

Quels jours et heures ?

du lundi au vendredi, de 7 h à 19 h. Les enfants peuvent être accueillis de manière régulière (journée de travail des parents par exemple), ou de façon occasionnelle (pour un rendez-vous, pour habituer l'enfant à la collectivité...)

Combien de personnes pour encadrer ?

Environ 15 personnes : la directrice, Éducatrice de Jeunes Enfants, 5 auxiliaires de puériculture, 3 titulaires d'un CAP petite enfance, un agent d'hygiène et d'entretien, un agent de service pour la préparation des repas et goûters, 3 assistantes d'animation. De plus, un médecin généraliste, ainsi qu'une infirmière un jour par semaine, est rattaché à la structure pour les visites médicales, l'information au personnel, etc.

Qui gère la crèche ?

L'association « Les P'tits Amis de Oui-Oui », présidée par Anne-Sophie Claudel, se compose d'un bureau de 6 membres et de tous les parents. Toutes les décisions concernant le fonctionnement de la structure sont prises en collaboration avec Catherine Clémence, directrice de la crèche, et son adjointe Régine Poirot.



## Tout en douceur

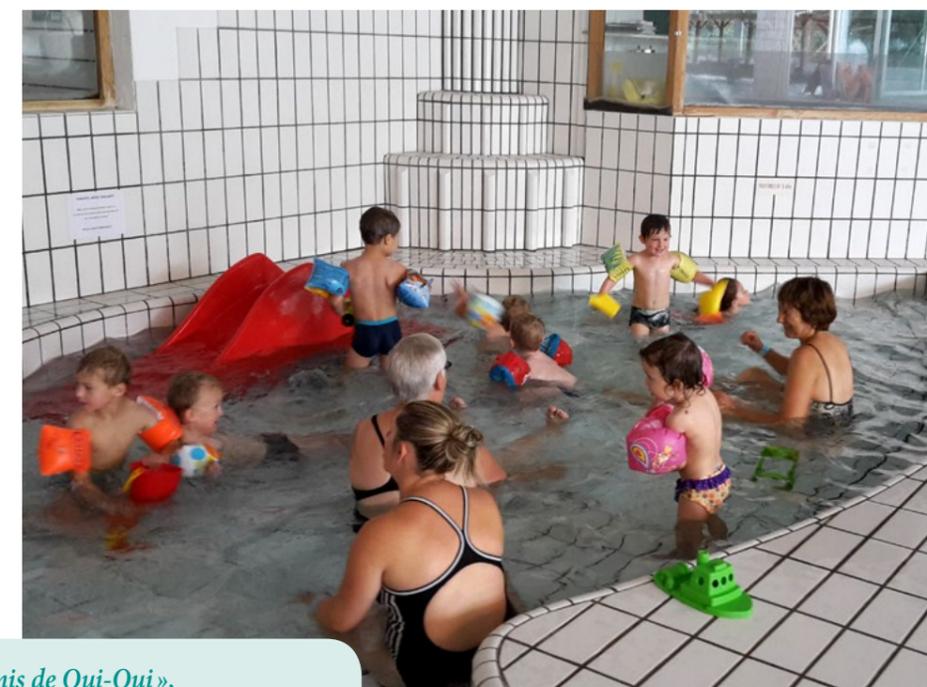
Les P'tits Amis de Oui-Oui sont très attentifs à la sécurité affective des tout-petits : les premières fois, ils viendront sur de courtes durées, et progressivement, le temps passé dans la structure sera allongé pour qu'ils se sentent tout à fait à l'aise quand leurs parents n'auront d'autre choix que de les laisser à la journée ! Un membre du personnel sera référent de l'enfant afin de rassurer ce dernier et de lui donner un maximum de repères.

Et à l'entrée à la maternelle, il est possible également d'effectuer une transition en douceur : les enfants commencent par se familiariser avec l'école (en allant chercher les copains, en la visitant...), puis si les parents le souhaitent, en allant à l'école le matin et en continuant à fréquenter le multi-accueil l'après-midi. Du personnel vient alors les chercher à l'école (publique ou privée) à 11 h 30.

## Au cœur de la ville

Si le multi-accueil est un îlot de douceur, elle n'en est pas pour autant isolée au milieu de l'océan de la ville : bien au contraire, elle est un moteur de la vie de La Bresse. Toutes les occasions sont bonnes pour trouver sa place au milieu des autres générations, comme :

- défilé dans les rues à Carnaval
- rencontrer les personnes âgées à l'EHPAD, ou prendre le dessert avec elles lors du repas des Anciens
- aller poster une lettre ou acheter des fruits avec les poussettes 3 et 4 places et les vélos,
- encourager les collégiens lors du cross, admirer les décorations faites par les écoles
- se rendre à la piscine, à la bibliothèque, à Wiidoo Gliss, au Lispach ou même plus loin...
- jardiner sur un terrain prêté par des personnes âgées du quartier
- participer aux Foulées Bressaudes, à la fête du sport et des associations, aux dimanches en jeu, au festival des arts mélangés ou au festival de sculpture
- accueillir Saint-Nicolas
- Participer aux spectacles proposés par le Relais d'Assistants Maternelles



Multi-accueil Halte-garderie « Les P'tits Amis de Oui-Oui »,  
17A rue de la Clairie - Tél. : 03 29 25 61 61

## La Maison des Enfants « Anicé le Sotré »



La Maison des Enfants est située au pied des pistes de la station La Bresse Hohneck, juste à côté du jardin d'enfants.

Elle a été créée en 2010, avec la volonté de proposer de meilleurs services aux familles qui viennent en vacances à La Bresse. C'est un élément important du label Famille Plus.

Ouverte uniquement en hiver, du 19 décembre au 13 mars cette année, la structure propose deux formules :

- La partie « crèche », qui accueille les enfants de 3 mois à 6 ans. Ils peuvent être accueillis à la demi-journée (matin ou après-midi), à la journée, ou de façon régulière.
- La partie « Club Les P'tits Skieurs » reçoit des enfants de 3 à 8 ans : ils sont pris en charge pour une demi-journée pendant laquelle ils reçoivent une ou deux heures de cours de ski (selon leur âge).

La crèche pratique les tarifs et prestations CAF, même pour les non-bressauds. Pour les bénéficiaires, le repas de midi et les couches sont fournis. Sinon, les parents des enfants inscrits à la journée apportent le repas.

# LE DOSSIER

## La Maison des Enfants en 4 questions

Quels horaires ?

Tous les jours de 8 h 30 à 17 h 45 (pour les personnes qui travaillent) ou 8 h 45 à 17 h 30 (pour les vacanciers)

À la demi-journée ou à la journée pour la crèche, à la demi-journée uniquement pour le club.

Combien d'enfants acceptés ?

20 en service crèche et 8 enfants au club « les p'tits skieurs »

Qui encadre les enfants ?

9 salariés dont 6 à la crèche (une éducatrice de jeunes enfants ou équivalent, 2 auxiliaires de puériculture, 2 CAP petite enfance, 1 agent d'entretien et d'assistance) et 3 au club (BAFD et BAFA)

Qui gère la crèche ?

L'association « La Maison des Enfants Anicé le Sotré », présidée par Valéry Poirot, se compose d'un bureau comprenant des représentants de la Mairie, de l'OTL, de Labellemontagne, de l'ESF. Mélissa Gérard est directrice de la structure.



Pour le reste, la Maison des Enfants a un fonctionnement proche des P'tits Amis de Oui-Oui. Normal quand on sait que Catherine Clémence, la directrice de la structure du centre-ville a apporté son expérience lors de l'élaboration de ce projet. Ainsi, deux places d'urgence sont prévues, les enfants handicapés trouveront les locaux bien adaptés.

La Bresse recevant beaucoup de touristes étrangers, il est donc habituel que les enfants ne parlent pas tous la même langue : néerlandais, allemand, anglais, luxembourgeois ou russe, les enfants qui passent la semaine finissent par en connaître quelques mots au gré des origines de leurs camarades. Quelques adaptations sont donc nécessaires : les jeux de mimes, les chansons sont parmi les activités préférées, ne nécessitant pas de maîtriser la même langue.

La Maison des Enfants constitue aussi un espace d'accueil pour les parents qui fréquentent la station : on n'y refuse jamais de chauffer un biberon, de laisser des parents changer une couche, de proposer une petite place pour une maman qui allaite...

Principalement destinée aux vacanciers, elle est ouverte à tous et peut être un bel atout pour que les petits apprennent à skier ! Par exemple, courant janvier, il y a beaucoup moins de touristes, ce qui permet d'avoir des formules plus flexibles et plus adaptées, des cours de ski plus personnalisés... D'autre part, elle peut aussi être un bon relais dans la période de fermeture du Multi-accueil Les P'tits Amis de Oui-Oui.

Pour l'avenir, Valéry Poirot (président) et Mélissa Gérard (directrice) travaillent sur diverses évolutions : un agrandissement pour accueillir jusqu'à 20 enfants au club Les p'tits skieurs, des formules plus adaptées (à la journée, avec repas, etc.), ou encore une ouverture en saison estivale, avec des initiations sportives à des activités de pleine nature comme le VTT...

## Les assistantes maternelles

Les « nounous » sont un mode de garde bien apprécié par de nombreux parents. Il y a actuellement 20 assistantes maternelles sur La Bresse, ce qui représente une soixantaine de places, puisque chacune peut accueillir un nombre variable d'enfants (jusqu'à 5). Ce métier est pour le moment uniquement féminin à La Bresse, mais ailleurs, on trouve désormais des assistants maternels (masculins donc) ou des couples d'assistants maternels.

En 1993, l'agrément d'assistante maternelle devient obligatoire, ce qui ouvre des droits à la sécurité sociale et à la retraite, mais avec peu de formation. Et puis, en 2005, une véritable professionnalisation est instaurée. 120 heures de formation sont obligatoires, et les relations entre parents et nounous sont contractualisées sans ambiguïté, laissant moins de place à la précarité. Les parents deviennent employeurs avec toutes les responsabilités que cela implique. « On a vraiment gagné en sécurité avec les contrats fixant les horaires, annualisant le salaire... Et on est surtout beaucoup moins isolées, grâce aux formations, aux rencontres proposées par le Relais d'Assistante Maternelle », estime Viviane, une inconditionnelle de ces rendez-vous. Car le métier est prenant : on s'occupe des enfants toute la journée, en respectant leurs différences, en adaptant son comportement aux exigences variables des parents. L'investissement affectif est fort, et c'est avec beaucoup de tendresse que les assistantes maternelles se souviennent ou retrouvent plus tard les enfants qu'elles ont gardé.



Viviane Pierrel est celle qui a le plus d'ancienneté. Elle a connu le temps, pas si lointain, où il n'y avait pas ou peu de réglementation sur cette profession.

« On faisait avec les enfants qu'on gardait comme avec les nôtres. »



La Bresse - Hohneck, côté jardin des neiges - Tél. : 03 29 23 04 88 - [www.lamaisondanicelesotre.net](http://www.lamaisondanicelesotre.net)

## Le Relais Assistantes Maternelles (RAM)

Natacha Gérardin est l'animatrice du RAM de la Communauté de Communes de la Haute-Moselotte. Pour elle, ce Relais est avant tout un lieu d'information, de rencontre et d'écoute dont les maître-mots sont : « créer des liens, valoriser, professionnaliser ».

Elle propose des ateliers aux enfants en présence de leurs assistantes maternelles ou de leurs parents, tous les vendredis matins à La Bresse, et d'autres jours sur les autres communes de la CCHMo. Ils se déroulent le plus souvent au CCS, mais parfois à la ludothèque (Maison de La Bresse) ou à la bibliothèque. Le plus souvent, les enfants jouent ensemble dans un espace de jeux adapté à leurs besoins et réalisent des activités artistiques ; parfois, un musicien de l'école de musique intercommunale vient jouer d'un instrument, d'autres fois l'animatrice propose de la psychomotricité. Des sorties chez les pompiers ou à la ferme sont même proposées, pendant les vacances scolaires pour que les enfants scolarisés puissent en profiter.

Ces ateliers sont, à l'instar d'une crèche, un moment de socialisation important pour le jeune enfant. D'ailleurs, les relations avec la crèche sont au beau fixe : certains ateliers sont vécus en commun, et Natacha Gérardin invite volontiers les crèches aux spectacles qu'elle propose pour certaines fêtes.

Le rôle du Relais Assistante Maternelle est aussi d'informer les parents, en leur expliquant les différents modes de garde d'enfant, en leur expliquant leurs droits et devoirs d'employeurs, en les conseillant pour la mise en place des contrats (rémunération, mensualisation, déclaration...).



Du côté des assistantes maternelles, le RAM fait aussi un important travail de formation et de professionnalisation, pour les aider à maîtriser les statuts de leur profession (convention collective, droits et devoirs en tant qu'employés, etc.) et leur proposer une formation continue. Ainsi, le RAM propose des débats et rencontres ouverts à tous avec les professionnels de la petite enfance, des formations avec le GRETA ou d'autres organismes (Croix Rouge...).

Globalement, le nombre de places est suffisant pour répondre à la demande, sauf les week-ends. En Alsace, ce problème a été résolu en impliquant de jeunes retraités pour répondre aux horaires atypiques. Peut-être une piste à suivre...

Relais Assistantes Maternelles  
[www.cchmo.net](http://www.cchmo.net) (rubrique Services)  
Tél. : 06 42 34 45 99 - [ram-cchmo@orange.fr](mailto:ram-cchmo@orange.fr)

## TRIBUNE

### Article du Groupe Majoritaire

*Quelques réponses aux diverses interrogations !!!*

#### Logements sociaux :

L'EPFL (établissement public foncier lorrain) nous a transmis, le 7 septembre dernier, une information selon laquelle les frères MARION n'ont pas déposé de recours devant la Cour Européenne des Droits de l'Homme, mais il reste encore une possibilité devant la Cour de Justice !!!

Nous sommes bien conscients des demandes de logement insatisfaites à ce jour, quoi qu'en disent nos détracteurs.

Lors d'une récente rencontre, VOSGELIS nous a précisé que pour eux, le logement locatif n'était pas contraint à La Bresse et ne représentait donc pas une priorité. VOSGELIS ne veut pas se réengager sur un dossier du type Les Bouleaux sur La Bresse dans l'immédiat.

Nous ne sommes pas restés inactifs pour autant, d'autres contacts avec différents bailleurs sociaux ayant été pris pour un nouveau projet. Il faut rappeler que la suspension des travaux, pour la résidence des Bouleaux, était effective avant les élections municipales de 2014.

Nous sommes également intervenus, auprès de VOSGELIS, concernant la démolition des LOPOFA, qui nous ont précisé que ces travaux n'étaient pas, pour eux, planifiés à courte échéance, mais qu'ils veilleraient à sécuriser le site comme il leur a été demandé.

Nous n'admettons pas qu'il soit dit que rien n'a été fait pour faire avancer ce dossier de logements sociaux.

#### Accueil des réfugiés :

Suite à l'interrogation des services de l'état, il nous a été demandé si la commune avait des possibilités d'accueil de réfugiés. Après s'être rapproché de VOSGELIS et du Toit Vosgien pour recenser les logements vacants sur La Bresse, ceux-ci seraient au nombre de 9.

La Bresse a donc quelques possibilités, à l'état de décider... car il ne faut pas oublier que c'est bien une compétence de l'état.

#### Journée d'action du 19 septembre contre la baisse des dotations de l'État :

Nous tenons à remercier tous les signataires de la pétition contre la baisse des dotations de l'État, lors de la permanence qui s'est tenue le 19 septembre en mairie. Nous rappelons que cette pétition, initiée par l'Association des Maires de France et relayée par l'Association des Maires des Vosges, peut encore être signée sur internet et nous invitons le public à venir la signer. Nous sommes tous concernés par cette baisse de dotations qui va se prolonger au minimum jusqu'en 2017...

#### Retour sur la période de sécheresse.

L'outil informatique mis en place sur l'ensemble des réseaux permet un bon suivi, même pendant ces mois de sécheresse qui a touché notre région. Pendant cette période, le réseau de Belle-Hutte nous a procuré quelques inquiétudes, suite aux difficultés de fonctionnement de la station de traitement de la Lande. De gros investissements seront à réaliser pour remédier à cet état de fait.

Mais en règle générale, nos réseaux sont bien entretenus, le rendement étant de plus de 80 %. Les ressources en eau ne sont toutefois pas inépuisables, et il faut y faire très attention. Les mesures prises par les arrêtés préfectoraux, jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre, ont été globalement bien suivies et nous remercions tous les bressaudois pour leur respect des consignes données.

Les élus de la majorité

### Article du Groupe Minoritaire

• Des inquiétudes à propos du Relais de Services Publics

En effet, nous observons une nette diminution des plages d'ouverture : de 2 jours complets, puis 5 demi-journées, on est passé à 2 demi-journées après une longue fermeture cet été, souhaitons que ça s'arrête là.

Ce service à la population apporte une aide et un soutien indispensable pour un certain nombre de nos concitoyens qui ont besoin de conseils personnalisés ou tout simplement qui ne possèdent pas de microordinateurs, à un moment où de plus en plus d'administrations vont passer au tout numérique (Impôts-CAF)

Le numéro de téléphone « infos service » mis en place par la municipalité est complémentaire, mais ne remplacera pas ce service de proximité qui permet d'avoir un contact et d'être épaulé pour effectuer en direct des démarches administratives concernant la vie quotidienne de tous, de la petite enfance à la retraite en passant par la recherche d'emploi.

Ce service à La Bresse est bien réel puisqu'il est le plus fréquenté de la communauté de communes, celui de Cornimont est aujourd'hui supprimé. Faire descendre les personnes à Saulxures, même en navette bus, ce ne serait plus un service de proximité.

• Attentifs à la vie de notre cité, à ce qui est proposé en services et animations, mais aussi préoccupés de la situation sociale et économique locale, nous sommes toujours sans réponse précise du nombre de demandeurs d'emplois à La Bresse et attendons une réponse moins floue que celle faite au CM de juin 2015. Une convention de partenariat avec Pôle emploi a toujours permis au maire de recevoir une mise à jour de la liste des demandeurs d'emploi sur la commune, nous venons d'apprendre qu'elle est en cours de rédaction.

• Aujourd'hui, nous nous interrogeons toujours sur la réelle fermeté de la municipalité à vouloir s'opposer à la politique tarifaire du Conseil Départemental, et à sa volonté plus ou moins avouée d'uniformiser les prix d'hébergement des EHPAD rénovés, sans tenir compte des contextes particuliers. Ceux votés par le CCAS en octobre 2014 en proposant une augmentation de 0.86 cts (contre +2,50€ après retour du Conseil Départemental) reflétaient exactement ce qui était possible de faire pour assurer l'ensemble des services aux résidents en tenant compte des amortissements. Mais attention, il est toujours facile de dépenser plus, mais c'est au détriment de celles et ceux qui se privent pour pouvoir aller en maison de retraite. Sachez également qu'à ce jour, nous n'avons toujours pas été destinataires du compte rendu de la réunion faite avec les élus locaux et départementaux, et l'agence régionale de santé (l'ARS) le 26 mai 2015 à la salle des fêtes et ceci est d'autant plus important que la vice-présidente du Conseil Départemental s'était engagée publiquement à ne pas augmenter les tarifs pour 2016. Pour le moment ce ne sont que des paroles !

Concernant l'historique de la maison de retraite, précisons qu'à l'origine, la ville de La Bresse a abondé le financement de ce chantier du même montant que la donation du couple Freund, car à ce moment-là, le Conseil Général ne voulait pas entendre parler de nouvelles constructions, mais plutôt d'humanisation des maisons existantes.

• Pour les terrains Marion de la Clairie, l'ultime décision de justice n'est pas encore tombée. Mais rappelons de nouveau, que les travaux n'ont jamais été suspensifs, à charge à la municipalité de montrer sa volonté de concrétiser ce dossier très attendu par la population (ils sont 44 sur la liste d'attente d'un logement à loyer modéré) et à convaincre les bailleurs sociaux pour concrétiser ce projet sur un espace proche des services à la personne.

Les élus de la minorité

## Horaires d'ouverture de l'Office de Tourisme

Du 17 octobre au 1<sup>er</sup> novembre inclus : Ouvert du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h30 et le dimanche de 9h30 à 12h30 (y compris 1<sup>er</sup> novembre)  
Après les vacances de la Toussaint : Ouvert du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h - Fermé le 11 novembre  
Tél. : 03 29 25 41 29 - [www.labresse.net](http://www.labresse.net)

**i** Point Info Tourisme à la Maison de La Bresse  
Ouvert du lundi au vendredi de 15h à 18h - Le samedi et le dimanche de 10h30 à 12h30 et de 15h à 18h (y compris 1<sup>er</sup> et 11 novembre)  
Tél. : 03 29 62 65 95

## Sortie du Guide 4 Saisons 2015-16

Dans le cadre du nouveau marché de création, impression et traduction de ses documents touristiques signé pour 3 ans, l'Office de Tourisme vient de sortir un Guide 4 Saisons remplaçant les Guide Été et Guide Hiver précédents.

Ce guide a été imprimé en 40 000 exemplaires. Il sera décliné très prochainement en 3 langues : anglais, allemand et néerlandais.

Au printemps, un Guide Famille annuel viendra compléter l'information à destination de la clientèle cible.



## Renouvellement et délivrance des cartes de résident permanent pour l'accès au Domaine Nordique de La Bresse-Lispach.

À l'approche de l'hiver, nous vous rappelons que la possession d'un forfait en cours de validité est obligatoire afin de pouvoir accéder aux pistes du Domaine Nordique de Lispach.

Ainsi, les cartes pour les habitants permanents de La Bresse devront être mises à jour pour pouvoir passer les portillons d'accès.

C'est pourquoi, afin de vous permettre de pouvoir partir sur les pistes dès leur ouverture sans passer par la caisse, nous vous informons que vous pourrez mettre à jour vos cartes avant l'ouverture des pistes les :

**lundis 2, 9 et 16 novembre de 14 h à 18 h à la caisse de la piscine**

La délivrance de nouvelles cartes y sera également possible (coût : 2€ / carte)

Dans tous les cas, il conviendra de vous munir de votre dernière facture d'électricité afin de pouvoir justifier de votre résidence permanente à La Bresse.

En dehors de ces 3 dates, la mise à jour et la délivrance des cartes se feront uniquement à la caisse du Domaine Nordique de Lispach dès l'ouverture des pistes et sur présentation du justificatif cité ci-dessus.

**Nouveauté : La carte d'abonnement piscine-patinoire pourra, si vous le souhaitez, être utilisée pour y encoder le forfait ski de fond, soit une carte unique pour l'accès aux 3 activités.**



## Récolte des besoins dans l'apprentissage des langues étrangères

Vous êtes partenaire de l'Office de Tourisme et souhaiteriez pouvoir mieux communiquer auprès de la clientèle étrangère ?

Sachez que l'Office de Tourisme et Loisirs réfléchit à la mise en place d'un éventuel plan de formation à destination des professionnels du tourisme.

Il vous invite donc à répondre à une enquête en ligne afin de mieux cerner vos besoins.

Rendez-vous sur <http://tiny.cc/Prestas0915> ou flashez le code ci-contre



## Un séjour original en Belgique à réserver dès maintenant

Dans le cadre des échanges privilégiés entre la ville de La Bresse et la magnifique ville belge de Durbuy, les habitants et associations du secteur sont invités à participer à des séjours réalisés « sur mesure ».

Le premier séjour aura lieu du 4 au 6 décembre 2015 autour du marché de Noël de Durbuy

### Week-end marché de Noël dans la « plus petite ville du monde »

**Au programme**, visite d'un haut lieu historique des Ardennes belges, visite gourmande de la petite ville de Durbuy, visite du parc des topiaires, découverte du marché de Noël, repas découverte des produits locaux, promenade guidée

**Le Prix** : 210€/personne (supplément single + 15€) dans un centre de vacances tout confort en chambre double, formule demi-pension. Facilités pour le chauffeur.



Renseignements et réservations auprès de Chantal Rossignon  
Tél. : 00 32 86 21 98 83 ou [chantal.rossignon@durbuy.be](mailto:chantal.rossignon@durbuy.be)

**Le prix comprend :**

- 2 nuits en demi-pension dans le centre de vacances tout confort, boissons non comprises
- la visite du War museum à Bastogne un centre de mémoire dédié à la Seconde Guerre mondiale vue à travers le prisme de la bataille des Ardennes ;
- la visite gourmande de la vieille ville : visite guidée et dégustation de produits locaux ;
- l'entrée au parc des Topiaires où vous pourrez découvrir plus de 250 formes de buis et d'arbustes taillés ;
- la visite de la micro brasserie de la Marckloff située dans un ancien bâtiment typique, où vous pourrez déguster la bière du même nom ;
- la promenade guidée nature et patrimoine : « l'attrait de Durbuy et de ses villages »

**Ne sont pas compris :**

- Le trajet aller-retour pour rejoindre Durbuy depuis votre lieu de résidence et les transferts sur place
- Les repas et boissons non compris dans le programme
- Les dépenses à caractère personnel
- Les pourboires

**Madriers massifs - Ossature - Poteaux poutres**

**100% RÉSINEUX**

**PELLETS**

SACS DE 15KG OU VRAC  
19 Ch. Eugène Antoine  
Fabriqués à La Bresse

**06 86 44 99 68**

Groupe Poirot Construction

**Mr. Seb informatique**

16 rue de l'église  
88250 La Bresse  
E-mail : [contact@mrsebinformatique.fr](mailto:contact@mrsebinformatique.fr)  
Mobile : 06 51 43 75 99

NOUVEAU MAGASIN ! en face de l'église

FORMATIONS ET SERVICES DIVERS

LABO PHOTO DIAPOS/NEGATIFS

ASSISTANCE ET DÉPANNAGE MATERIEL ET CONSOMMABLES

RECHARGE DE CARTOUCHES

**CATENA**  
On y va !  
Mr. Dicollege

**PROMOTIONS SAISONNIÈRES**

**800 m<sup>2</sup>**

**-20% sur Peintures et Sikkens, Chauffage**

**-20 à -50% sur la Déco, Luminaires, Petits Électro-ménager, Ménage, Cadeaux**

**-30 à -50% sur Textile et Nappage**

MARION VALDENNAIRE - 10, rue Paul Claudel - 88250 La Bresse - Tél : 03 29 25 41 36

## Vacances de Noël

L'accueil de loisirs sera ouvert du lundi 21 au jeudi 24 décembre.

## Concours photo, stage photo

**17<sup>ème</sup> CONCOURS PHOTO AMATEUR**

Thème « BLEU »

**EXPOSITION**

Maison de la Bresse  
A partir du 15/12/2015

ECSP de Cornimont  
du 16/11 au 14/12/2015

Date limite de dépôt des inscriptions  
17 novembre 2015 à la MLC La Bresse

Règlement à télécharger [www.mlc-la-bresse.com](http://www.mlc-la-bresse.com)

**STAGES PHOTO AMATEUR**

GRATUIT sur inscription préalable [mlc@bresse.com](mailto:mlc@bresse.com)

Photo Argentique : MERCREDI 21/10 - 8/12ans 14/16h30 Tout public 20h/22h30

Photo Numérique : MARDI 10/12 Tout public - 20h/22h

## Les Racines Bressaudes (MLC)

11 ans et 4 ans en novembre 1944, ils sont revenus sur les traces de leur passé avec les Racines Bressaudes.

Gérard, Micky, leurs parents, ainsi que Daniel (5 ans ½) et Elyane (2 ans) avaient fui Saint-Germain-en-Laye bombardé pour se réfugier à La Bresse en avril 1944. Leurs tantes, elles-aussi réfugiées de Lauterbourg, les avaient invités à les rejoindre.

Ils habitaient une maison sur la route de l'ancienne salle Jeanne d'Arc (derrière le tissage Marion). Comme le reste de la population, ils ont vécu les longues semaines dans les caves et l'exode vers Blanfaing.

C'est avec émotion qu'ils ont refait le parcours qui les avait conduits à fuir La Bresse dévastée, dans la neige et le froid.

Leurs précieux témoignages viennent s'ajouter à ceux déjà récoltés par les Racines Bressaudes (MLC). Ceux-ci vont nous servir, pour, à moyen terme, retracer dans un ouvrage l'histoire de cette période douloureuse de notre histoire.

Nous sommes toujours à la recherche de documents, récents ou anciens, sur l'histoire de notre ville. Pensez à nous.



Contact : [lesracinesbressaudes@orange.fr](mailto:lesracinesbressaudes@orange.fr) ou 06 38 39 57 19

## Conférence « Les mystères de La Bresse »

Une cinquantaine de personnes est venue assister, dimanche 11 octobre, à cette première conférence - débat qui en appelle d'autres...

## Hommage à Robert Philippe et à ses travaux photographiques

Du 17 novembre au 6 janvier, à la Maison de La Bresse. Vernissage vendredi 20 novembre à 18h. Entrée libre

## Dimanche en jeu et soirée casino

### Dimanche en jeu

Retrouvez-vous en famille ou entre amis pour passer un moment agréable placé sous le signe du jeu, dimanche 15 novembre de 10h30 à 17h30, à la Halle des congrès.

Il y aura à disposition des jeux de société, Kapla, jeu de GO, maquillage, jeux géants, un espace crêche-je, des crêpes et une buvette.

### Soirée Casino

Samedi 14 novembre de 18h à 21h, venez passer un moment convivial autour de jeux de hasard : poker, roulette, black jack, machine à sous...  
À La MLC - Maison de La Bresse

## MLC-CINEMA GRAND ÉCRAN

Programme cinéma à partir du 4 novembre  
Horaires à retrouver sur les programmes disponibles dans vos commerces ou sur [www.mlclabresse.com](http://www.mlclabresse.com)

### Du 4 au 10 novembre



#### L'ÉTUDIANTE ET MONSIEUR HENRI

Sortie : 7 octobre 2015 (1h38). Comédie dramatique française réalisée par Ivan Calberac avec Claude Brasseur, Noémie Schmidt, Frédérique Bel  
A cause de sa santé vacillante, Monsieur Henri ne peut plus vivre seul dans son appartement parisien. Particulièrement bougon, il finit néanmoins par accepter la proposition de son fils Paul de louer une chambre à une jeune étudiante. Loin de tomber sous le charme, Henri va se servir d'elle pour créer un véritable chaos familial...

#### LE LABYRINTHE : LA TERRE BRÛLÉE

Sortie : 7 octobre 2015 (2h13). Aventure américaine réalisée par Wes Bal avec Dylan O'Brien, Kaya Scodelario. **Avertissement** : des scènes, des propos ou des images peuvent heurter la sensibilité des spectateurs  
Dans ce second volet de la saga épique, LE LABYRINTHE, Thomas et les autres Blocards vont devoir faire face à leur plus grand défi, rechercher des indices à propos de la mystérieuse et puissante organisation connue sous le nom de WICKED. Or le monde qu'ils découvrent à l'extérieur du Labyrinthe a été ravagé par l'Apocalypse. Leur périple les amène à la Terre Brûlée, un paysage de désolation rempli d'obstacles inimaginables. Plus de gouvernement, plus d'ordre... et des hordes de gens en proie à une folie meurtrière qui errent dans les villes en ruine. Les Blocards vont devoir unir leurs forces avec d'autres combattants pour pouvoir affronter WICKED et tenter de défer son immense pouvoir.

### Du 11 au 17 novembre



#### BELLES FAMILLES

Sortie : 14 octobre 2015 (1h53). Comédie dramatique française réalisée par Jean-Paul Rappeneau avec Mathieu Amalric, Nicole Garcia, Karin Viard  
Jérôme Varenne, qui vit à Shanghai, est de passage à Paris. Il apprend que la maison de famille d'Ambray où il a grandi est au cœur d'un conflit local. Il décide de se rendre sur place pour le résoudre. Cette échappée provinciale changera sa vie...

#### LES NOUVELLES AVENTURES D'ALADIN

Sortie : 14 octobre 2015 (1h45). Comédie française réalisée par Arthur Benzaouzi avec Kev Adams, Jean-Paul Rouve, Audrey Lamy  
À la veille de Noël, Sam et son meilleur pote Khalid se déguisent en Père-Noël afin de dérober tout ce qu'ils peuvent aux Galeries Lafayette. Mais Sam est rapidement coincé par des enfants et doit leur raconter une histoire... l'histoire d'Aladin... enfin sa version. Dans la peau d'Aladin, Sam commence alors un voyage au cœur de Bagdad, ville au mille et une richesses... Hélas derrière le folklore, le peuple subit la tyrannie du terrible Vizir connu pour sa férocité et son haleine douteuse. Aladin le jeune voleur, aidé de son Génie, pourra-t-il déjouer les plans diaboliques du Vizir, sauver Khalid et conquérir le cœur de la Princesse Shalila ? En fait oui, mais on ne va pas vous mentir, ça ne va pas être facile

### Du 18 au 24 novembre



#### PAN

Sortie : 21 octobre 2015 (1h51). Fantastique américain réalisé par Joe Wright avec Hugh Jackman, Garrett Hedlund  
Proposant un nouveau regard sur l'origine des personnages légendaires créés par J.M. Barrie, le film s'attache à l'histoire d'un orphelin enlevé au Pays Imaginaire. Là-bas, il vivra une aventure palpitante et bravera maints dangers, tout en découvrant son destin : devenir le héros connu dans le monde entier sous le nom de Peter Pan.

#### L'HOMME IRRATIONNEL

Sortie : 14 octobre 2015 (1h36). Comédie dramatique américaine réalisée par Woody Allen avec Jamie Blackley, Joaquin Phoenix, Emma Stone  
Professeur de philosophie, Abe Lucas est un homme dévasté sur le plan affectif, qui a perdu toute joie de vivre. Il a le sentiment que quoi qu'il ait entrepris - militantisme politique ou enseignement - n'a servi à rien. Peu de temps après son arrivée dans l'université d'une petite ville, Abe entame deux liaisons. D'abord, avec Rita Richards, collègue en manque de compagnie qui compte sur lui pour lui faire oublier son mariage désastreux. Ensuite, avec Jill Pollard, sa meilleure étudiante, qui devient aussi sa meilleure amie. C'est alors que le hasard le plus total bouscule le destin de nos personnages dès lors qu'Abe et Jill surprennent la conversation d'un étranger et s'y intéressent tout particulièrement.

### Du 25 novembre au 1<sup>er</sup> décembre



#### HÔTEL TRANSYLVANIE 2

Sortie : 7 octobre 2015 (1h29). Animation américaine réalisée par Genndy Tartakovsky  
Dracula et sa bande de monstres déjantés sont de retour ! À l'Hôtel Transylvanie, beaucoup de choses ont évolué : Dracula a enfin accepté de dégeler son cœur et d'ouvrir la porte aux humains. Mais il se fait du souci pour son petit-fils, Dennis : mi-humain mi-monstre, ce gamin est bien trop adorable à son goût, et il risque de faire un piètre vampire !

#### LOLO

Sortie : 28 octobre 2015 (1h39). Comédie française réalisée Julie Delpy avec Danny Boon, Julie Delpy, Vincent Lacoste, Karin Viard



#### OU SEUL SUR MARS

Sortie : 21 octobre 2015 (2h14). Science Fiction américaine réalisée par Ridley Scott avec Matt Damon, Kate Mara

**Marc Fulgoni PHOTOGRAPHIE**

portraits - photos d'identité - photos immobilières - événements

contact@marcfulgoni.fr - 06 37 31 38 91 - à La Bresse

**KARAM'ELLE NOUVEAU !**

**MORGAN**  
MORGAN DE TOI !

5, Place du Champstel - 88250 La Bresse

**Illico perso**

ATELIER

Communication Visuelle  
Impression tous supports  
Particuliers-Entreprises-Clubs-Assos

Cadeaux personnalisés  
Design  
Déco

9 Rue de l'Eglise  
88 250 LA BRESSE

[illicoperso@free.fr](mailto:illicoperso@free.fr) 09 80 66 44 22

# DANS LE RETRO

## Championnats de France de Trail

### Mont-Dore (Puy-de-Dôme)

Dimanche 27 septembre, Philippe Vaxelaire a remporté son premier titre national dans la catégorie vétérans (V2 sur 34 km). À 58 ans, ce sportif bressaud confirme sa 3<sup>e</sup> place des championnats de France 2013 disputés à Gap.



## Une journée de découverte au « fil de l'eau »

Lors d'une journée banalisée, les élèves de 3<sup>e</sup> du collège Saint-Laurent ont découvert le cycle de l'eau. Le premier rendez-vous de la journée était à la station de traitement de l'eau potable où les élèves ont pu découvrir les installations permettant d'assainir l'eau puisée dans le barrage de la Lande pour la distribuer aux habitations en aval (une belle leçon de physique et de chimie appliquée).

Ensuite, direction l'usine à neige où le nivoculteur (maître de la neige) a dévoilé les recettes de production d'une neige de qualité.

Retour en suivant la conduite forcée depuis le pied du barrage jusqu'à la centrale de production d'électricité de Blanchemer où M. Gégout, Directeur de la R.M.E et le responsable de l'entreprise Alstom ont présenté l'intérieur d'une turbine. Les technologies de pointe sont omniprésentes !

L'eau n'a plus de secret pour les collégiens désormais !

## Le Ski Club La Bressaude a mis les bouchées doubles.

Compacter 5 courses régionales de ski en 2 styles différents et sur un seul après-midi, c'est le défi qu'a relevé La Bressaude le 19 septembre dernier. Trois buts atteints ce jour-là : participer à l'allègement du calendrier automnal pour mieux anticiper l'hiver, ne mobiliser parents et bénévoles qu'une seule fois, se montrer en force sur les podiums. Les minimes ont particulièrement bien tiré leur épingle du jeu : ils

ont cumulé la course biathlon au stade Véronique Claudel et le parcours technique à Lispach, complétant ainsi une grosse présence des vestes bleues bressaudes largement récompensées à la remise de prix. Delphine Claudel en a même profité pour venir renforcer ses troupes sur la course en classique. Les adeptes du ski-roues ont pu, ce jour-là, apprécier un beau spectacle varié.



## Le rugby à l'école

La classe des CE2 de Madame Nathalie Poirot de l'école publique du centre a effectué une découverte du rugby. Les enfants ont profité de la Coupe du Monde de rugby pour étudier le Royaume-Uni, les règles de ce sport et ont pu s'initier au rugby avec beaucoup de plaisir.



## Départ en retraite à l'Office de Tourisme et Loisirs

Chantal Riffe a fait valoir ses droits à la retraite au 1<sup>er</sup> octobre dernier. Après avoir exercé en qualité de remplaçante à la Maison de Retraite puis aux écoles de 1996 à 2001, Chantal a été recrutée à la caisse de la piscine en septembre 2001. Nous lui souhaitons une très agréable retraite.



## 105 ans !

Mme Suzanne Thiery (veuve de Fernand Thiery), née le 6 septembre 1910, est la doyenne de la Bresse. A cette occasion, le personnel de la maison de retraite a organisé un apéritif pour fêter dignement ses 105 printemps, entourée de sa famille et des résidents de La Clairie.

M. le Maire est venu la saluer, accompagné de Fabienne Morel, conseillère déléguée, M. Audrerie, directeur de l'EHPAD et Mme Yvette Perrin, présidente du conseil de vie sociale à la maison de retraite.

## Les Toujours Jeunes en villégiature

Les Toujours Jeunes ont vécu une semaine bien remplie lors de leur villégiature à St Pierre la Mer du 5 au 12 septembre. La semaine a été marquée par le soleil et la bonne humeur et agrémentée de découvertes sur Narbonne et Carcassonne.



## Cérémonies de la Piquante Pierre

En préambule aux cérémonies de la Piquante Pierre, les autorités civiles et militaires, ainsi que les porte-drapeaux et associations patriotiques du secteur ont rendu hommage aux maquisards tombés lors de l'attaque du maquis de Noiregoutte le 16 septembre 1944.

M. Hubert Arnould, Maire, M. Jérôme Mathieu, adjoint et conseiller départemental et M. le Colonel commandant le groupement de Gendarmerie ont déposé une gerbe au monument du Chemeneau, le dimanche 20 septembre dernier.



## Les Vosges et l'Alsace au sommet des crêtes

Samedi 3 octobre, mille salariés représentants 35 entreprises textiles se sont rassemblés pour montrer leur foi en la filière textile. M. Hubert Arnould, Maire de La Bresse, était présent pour soutenir les Tissus Gisèle.



## Menaka - 25 ans

À l'occasion du 25<sup>e</sup> anniversaire du Comité de jumelage, Maliens et Vosgiens se sont retrouvés en mairie avant le départ des représentants africains. Ce moment de convivialité fut l'opportunité pour Assayana Ag Hamatou de souligner que « beaucoup de jumelages sont morts parce que l'affection n'existait pas... ».

Le Maire, Hubert Arnould a salué l'investissement des bénévoles depuis une trentaine d'années malgré les conditions parfois difficiles de communication et les épreuves de leur pays. L'équipe municipale actuelle souhaite bien poursuivre cet engagement. Cette cérémonie chaleureuse était l'occasion pour chacun de recevoir des cadeaux issus de l'artisanat de chaque localité.



## ÉTAT CIVIL Septembre 2015

### Naissances

- **Tilyan et Nolyann**, nés le 6 septembre à Remiremont, fils et fille de Samuel Perrin et de Perrine Toussaint.
- **Lucas**, né le 21 septembre à Remiremont, fils de David Mougel et Sophie Poirot.
- **Emy**, née le 3 octobre à Remiremont, fille de Jean-Charles Mougel et de Céline Michel.

### Décès

- **Jacques Anatole Fleurette**, âgé de 92 ans, domicilié 18 route de Niachamp, décédé le 15 septembre à Remiremont, époux de Aimée Gisèle Poirot.
- **Colette Marie Charlotte Buraschi**, âgée de 85 ans, domiciliée 32 a rue de la Clairie, décédée à La Bresse le 19 septembre, épouse de Michel Sticker.
- **Pierre René Marion**, âgé de 75 ans, domicilié 32 rue de la Clairie, décédé à La Bresse le 26 septembre.

## Services communaux

Mairie : 03 29 25 40 21  
Du lundi au vendredi : 9h-12h15 et 14h-17h  
Samedi : 9h-12h

Astreinte des adjoints : 06 08 57 51 94

Services Techniques Municipaux :  
03 29 25 53 89  
Du lundi au vendredi : 9h-12h et 14h-17h

Service urbanisme et gestion du patrimoine :  
03 29 25 53 89  
Du lundi au vendredi : 9h-12h et sur rendez-vous,  
14h-17h les lundi, mardi, jeudi et vendredi

E.P.H.A.D. (Maison de Retraite)  
03 29 25 29 25  
27 - 32A Rue de la Clairie

Régie Municipale d'Électricité : 03 29 25 54 00  
Du lundi au vendredi : 7h30-12h et 13h30-17h

Syndicat Intercommunal d'Assainissement :  
03 29 62 54 21  
24 rue de la 3<sup>e</sup> DIA, 88310 Cornimont  
Du lundi au vendredi : 8h30-12h et 13h30-17h

## Numéros d'urgence

Urgences à domicile : 15

Pompiers et urgences sur la voie publique : 18

Gendarmerie : 17

En dehors des heures d'ouverture,  
pour toute urgence :

Service des eaux : 06 08 23 56 53

Bâtiments communaux : 06 07 96 51 26

Membres de la municipalité : 06 08 57 51 94

## Services sociaux

Relais Services Publics

Maison de La Bresse, 7A rue de la Clairie,  
03 29 23 05 78

Mardi : 13h30-17h

Vendredi : 8h30-12h

ADMR

Les après-midis : 03 29 25 62 60

Permanence téléphonique : 03 29 25 43 77

Adavie : 03 29 35 23 06

## Services médicaux

Service Médi-Garde

(nuit, dimanche, jours fériés) : 0820 33 20 20

Pharmacie de garde : numéro Audiotel 3237

## Médecins

Uniquement sur rendez-vous

Dr Arnould

2 rue Joseph Remy - 03 29 25 53 08

Lundi et jeudi : matin et après-midi

Mardi : après-midi, vendredi : matin

Fermé le mercredi

Dr Hofgaertner

2 rue Joseph Remy - 03 29 25 35 35

Lundi : 10h30 - 12h et 14h - 16h

Mardi : 10h30 - 12h

Mercredi : 10h30 - 12h et 17h - 19h

Jeudi et vendredi : 8h - 9h30 et 17h - 19h

Samedi : 8h - 9h30

Dr Leroy

2 rue Joseph Remy - 03 29 25 40 87

les matins du lundi au samedi et les soirs à partir de

17h sauf le jeudi.

Dr Ménière

11 rue de l'Église - 03 29 25 40 09

8h-11h et 15h-18h.

Fermé le mercredi après-midi et le samedi

Infirmières

Valérie Flieller

28 rue des Proyes - 03 29 25 65 49

Nathalie Poirot

12 rue Mougel Bey

03 29 25 63 96 - 06 07 82 92 35

## Pharmacies

Pharmacie Doridant-Marion

19 quai des Iranées - 03 29 25 40 65

Du lundi au samedi : 8h30-12h15 et 14h-19h15

Pharmacie du Hohneck

23 rue Paul Claudel, 03 29 25 41 13

Du lundi au samedi : 8h30-12h et 14h-19h

Ambulances - Taxi - VSL

Taxi Denis : 03 29 25 40 28 ou 06 76 47 33 95

Transmosel SARL : 03 29 25 60 60

Nuit (20h à 8h), dimanche et jours fériés :

faites le 15

## Permanences des élus

Hubert Arnould - Maire ..... Reçoit sur rendez-vous

Maryvone Crouvezier - 1<sup>re</sup> Adjointe, finances ..... Mercredi de 10h à 12h

Jérôme Mathieu - Adjoint aux énergies ..... Reçoit sur rendez-vous

Geneviève Demange - Adjointe à la population ..... Mardi de 10h à 12h

Raymond Marchal - Adjoint à l'environnement ..... Jeudi de 10h à 11h

Alexandrine Ducret - Adjointe à la culture et aux écoles ..... Lundi de 10h à 12h

Jean-François Poirot - Adjoint à la voirie et aux bâtiments ..... Samedi de 10h à 12h sur rendez-vous

Elisabeth Bonnot - Adjointe aux ressources humaines et à la communication ..... Samedi de 10h à 12h sur rendez-vous

Loïc Poirot - Adjoint aux sports et au tourisme ..... Vendredi de 14h à 17h sur rendez-vous

## Horaires complexe piscine loisirs

2A rue des Proyes - 88250 LA BRESSE - Tél. : 03 29 26 21 20

Site internet : www.labresse.net - E-mail : piscine@labresse.fr

Horaires du 17 octobre au 1<sup>er</sup> novembre (Vacances de la Toussaint)

|   | Créneaux promotionnels* ▼ |               |                                    |
|---|---------------------------|---------------|------------------------------------|
|   | Piscine - musculation     | Sauna Hammam  |                                    |
| lundi   | 14h à 19h                 |               | De 17h à 19h                       |
| mardi   | 10h30 à 19h               | 16h30 à 19h   | De 17h à 19h                       |
| mercredi                                      | 10h30 à 19h               |               | Entre 12h et 12h30 et de 17h à 19h |
| jeudi   | 10h30 à 19h               |               | De 17h à 19h                       |
| vendredi                                      | 14h à 21h30               | 16h30 à 21h30 | De 19h30 à 21h30                   |
| samedi  | 10h30 à 12h30             | 14h à 18h     | Entre 10h30 et 12h et de 16h à 18h |
| dimanche<br>y compris le 1 <sup>er</sup> nov. | 9h à 12h30                | 10h à 12h     | Entre 9h et 9h30                   |

Horaires du 2 novembre au 18 décembre

|              | Créneaux promotionnels* ▼ |               |                                    |
|--------------|---------------------------|---------------|------------------------------------|
|              | Piscine - musculation     | Sauna Hammam  |                                    |
| lundi        |                           |               |                                    |
| mardi        | 16h30 à 19h               | 16h30 à 19h   | De 17h à 19h                       |
| mercredi     | 10h30 à 19h               |               | Entre 12h et 12h30 et de 17h à 19h |
| mer. 11 nov. | 9h à 12h30                |               | Entre 9h et 9h30                   |
| jeudi        | 16h30 à 19h               |               | De 17h à 19h                       |
| vendredi     | 16h30 à 21h30             | 16h30 à 21h30 | De 19h30 à 21h30                   |
| samedi       | 10h30 à 12h30             | 14h à 18h     | Entre 10h30 et 12h et de 16h à 18h |
| dimanche     | 9h à 12h30                | 10h à 12h     | Entre 9h et 9h30                   |

\* Les tarifs promo sont accordés aux abonnés pour toute entrée à la piscine aux horaires indiqués dans « créneaux promotionnels ».

A noter : pour cause de travaux, la piscine sera fermée à partir du lundi 7 mars 2016 pour plusieurs mois.

## Horaires déchetteries

Communauté de Communes de la Haute Moselotte

Tél. : 03 29 24 02 88

| Jour     | Niachamp à La Bresse |            |
|----------|----------------------|------------|
|          | Matin                | Après-midi |
| Lundi    |                      | 14h - 18h  |
| Mardi    | 8h30 - 12h           | 14h - 18h  |
| Mercredi | 8h30 - 12h           | 14h - 18h  |
| Jeudi    |                      |            |
| Vendredi | 8h30 - 12h           | 14h - 18h  |
| Samedi   | 8h30 - 12h           | 14h - 17h  |

| Jour     | Blanfin à Saulxures-sur-Moselotte |            |
|----------|-----------------------------------|------------|
|          | Matin                             | Après-midi |
| Lundi    | 8h30 - 12h                        |            |
| Mardi    |                                   |            |
| Mercredi | 8h30 - 12h                        | 14h - 18h  |
| Jeudi    | 8h30 - 12h                        | 14h - 18h  |
| Vendredi | 8h30 - 12h                        | 14h - 18h  |
| Samedi   | 8h30 - 12h                        | 14h - 17h  |

# AGENDA

## CULTURE

### ■ 8 novembre

Table ronde « le granit et ses hommes »  
Maison de La Bresse ..... 16 h  
Infos : Mairie - Tél. : 03 29 25 40 21

### ■ 14 novembre

Rencontre avec Gilles Laporte  
Maison de La Bresse ..... 20 h  
Infos : Compagnie Cent Scènes  
Tél. : 06 85 10 05 22 (plus d'infos p.7)

### ■ 21 novembre

Spectacle Claude Vanony  
Salle des Fêtes ..... 20 h 30  
Infos : Marc Calado - marc.calado@sfr.fr

### ■ 22 novembre

Prestation musicale pour la Sainte Cécile  
Eglise ..... 10 h 30  
Infos : Chantal Doridant - Tél. : 03 29 25 63 51



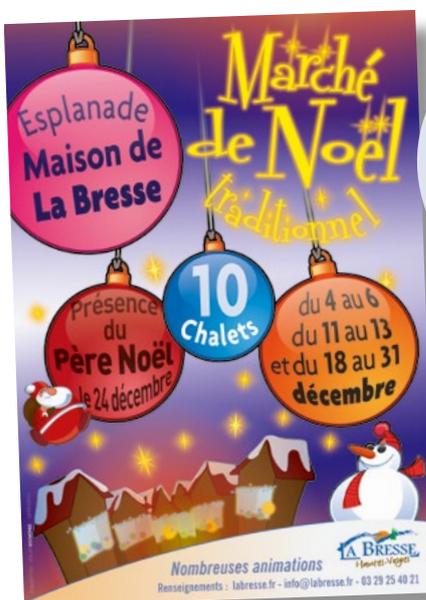
### ■ 28 novembre au 24 janvier

Exposition photographique : Il était une fois - Vestiges de ce qui fut  
Maison de La Bresse  
Infos : Mairie - Tél. : 03 29 25 40 21

## Marché de Noël

Tout au long du mois de décembre, venez découvrir le marché de Noël. Des artisans, créateurs, producteurs, traiteurs... vous attendront dans l'ambiance chaleureuse et conviviale d'un village en fête.

De nombreuses animations seront proposées durant le marché de Noël : fête de St Nicolas, fabrication de gâteaux, concert de la « Boîte à chansons », création d'une sculpture sur glace, photo avec le Père Noël offerte, clown Ypsilon, lâché de lanternes, orgue de Barbarie...



N'hésite pas à venir poster ta lettre au Père Noël !  
Une boîte aux lettres géante sera installée au centre du marché.  
Je me ferai un plaisir de venir déposer tes cadeaux au pied du sapin !



## SPORTS

### ■ 7 et 8 novembre

Rassemblement Moto  
Col de Grosse Pierre ..... 9 h - 17 h  
Infos : Thomas Toussaint  
trialthom@hotmail.fr

## LOISIRS

### ■ 06, 13, 20 et 27 novembre

Soirée piscine + pizza  
Piscine ..... à partir de 18 h  
Infos : Piscine - Tél. : 03 29 26 21 20

### ■ 15 novembre

MAXI LUDO, la Fête des Jeux  
Halle des Congrès ..... 13 h 30 à 18 h  
Infos : Patrice Jacquemin  
03 29 25 60 09 - mlclubresse@wanadoo.fr

## DIVERS

### ■ 29 octobre au 1<sup>er</sup> novembre

34<sup>e</sup> open d'échecs  
O.D.C.V.L Pont du Metty 8 h - 20 h 30 selon le jour  
Infos : Cyril Oudoire  
stanislas.echecs@free.fr

### ■ 28 novembre au 13 décembre

Gratt'Altytud  
Infos : Altytud630 - Tél. : 03 29 25 59 91

### ■ 29 novembre

Un dimanche pour Martin  
Halle des Congrès ..... 10 h - 18 h  
Infos : Johan Poirot - johan\_poirot@yahoo.fr